



Palmarès de 2014 des 10 sites les plus menacés d'HCFN

Héritage Canada La Fiducie nationale a publié le 17 juillet 2014 son 10^e palmarès annuel des 10 sites les plus menacés.

La liste, présentée ici du nord, d'ouest en est, a été dressée à la suite de l'appel aux candidatures lancé par HCFN et en tenant compte des reportages et des dossiers d'actualité de l'année.

Chevalement Robertson – Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) – L'IMPOSANT VESTIGE DE L'EXPLOITATION DES MINES D'OR EST MENACÉ

La ville de Yellowknife regimbe face au coût de l'entretien du plus important symbole de son patrimoine minier.

Pourquoi c'est important

Le chevalement Robertson, un véritable monument de Yellowknife construit en 1977, est la plus haute structure (74 mètres) des Territoires du Nord-Ouest. La tour en acier, recouverte de métal noir et blanc et couronnée de rouge, se trouve à environ 1 kilomètre au sud de la ville. Elle était la structure distinctive de la mine Con, abritant un treuil qui servait à hisser les travailleurs et le minerai et qui descendait jusqu'à 2000 mètres de profondeur. La mine Con a été exploitée entre 1938 et 2003. Elle a été la première grande mine d'or des Territoires du Nord-Ouest, et celle qui est restée en exploitation le plus longtemps. Elle a produit plus de 5 millions d'onces d'or, soit quelque 10 000 lingots. En même temps que la mine Giant (1948 à 2004), elle a fait de Yellowknife une ville du Nord moderne. Visible jusqu'à 75 km de distance, la tour est devenue un emblème de la ville et un important point de repère aussi bien pour les petits avions que pour les bateaux sur le Grand lac des Esclaves.



Photo : Jack Danylchuk, Northern Journal

La menace

La mine Con a été fermée en novembre 2003. Son propriétaire, la compagnie minière Newmount, récupère progressivement le complexe industriel en vue d'un réaménagement. Il a prévu des fonds pour démolir la tour (1,6 million de dollars), mais il a retardé l'échéance pour chercher d'autres utilisations possibles. La



Photo : Scott Lough

ville de Yellowknife envisage d'assumer la responsabilité de la tour depuis la fermeture de la mine, mais ne s'est pas encore engagée, par crainte du fardeau financier de la stabilisation et de l'entretien (quelque 500 000 \$ au cours de la prochaine décennie), de l'assurance responsabilité civile et de l'assainissement environnemental. En 2009, la ville a commandé une étude de pré faisabilité qui a examiné divers moyens de réutiliser la tour : centrale géothermique ou solaire, musée des sciences et de la technologie, observatoire, site d'escalade pour touristes. Newmount avait donné jusqu'à l'automne 2013 pour que le conseil municipal prenne une décision. La tour n'a pas de désignation municipale du patrimoine.

La situation actuelle

L'appui du public en faveur de la préservation du chevalement Robertson et l'attention que les médias y portent continuent d'augmenter grâce à un groupe Facebook et à une pétition. Le 30 juin, à une réunion du conseil municipal, le groupe NWT Mining Heritage Society et d'autres défenseurs du patrimoine ont de nouveau demandé que la ville s'engage à préserver la tour. Mais le conseil municipal a de nouveau reporté sa décision, demandant un complément d'information sur les coûts de l'assainissement environnemental et sur la volonté du secteur privé de conserver la tour.

Maisons et jardins de caractère dans le secteur ouest de Vancouver – Quartiers Shaughnessy, Kerrisdale, Point Grey et Dunbar, Vancouver – QUARTIERS DE VANCOUVER ET LOGEMENT ABORDABLES DÉCIMÉS PAR LA DÉMOLITION INEXORABLE DE MAISONS D'ORIGINE EN FAVEUR D'HABITATIONS « MONSTRUEUSES », SOUVENT VACANTES

En raison de zonage défavorable, des prix de terrains élevés et la spéculation des investisseurs, les maisons anciennes du secteur ouest de Vancouver deviennent des appâts.

Pourquoi c'est important

Les demeures de caractère du secteur ouest de Vancouver à la finition soignée ont été construites avec des matériaux de qualité, y compris du bois de forêt naturelle. Elles sont des résidences d'avant les années 1940, dont les habitants d'origine pouvaient être aussi bien des menuisiers que des enseignants, des vice-présidents ou des architectes. La perte de tellement des maisons d'origine, dont certaines ont une cote A ou B dans le registre du patrimoine, efface un lien visible au passé de la ville et anéantit le caractère des quartiers historiques de Vancouver.

Leur disparition progressive a réduit l'offre de logements locatifs abordables. Par exemple, quand le manoir Legg, immeuble patrimonial de niveau A, datant de 1899, sera démoli, il sera remplacé par une tour de 17 étages d'appartements de luxe.



Photo : Vancouver Vanishes Facebook



Photo : Vancouver Vanishes Facebook

La menace

Dans un rapport de 2014 sur les impôts fonciers et les nouvelles maisons, le professeur d'urbanisme de l'Université de la Colombie-Britannique Andy Yan indique qu'en trois ans, 2243 maisons du secteur ouest ont été démolies et remplacées par de nouvelles demeures. Ce chiffre ne comprend pas le quartier assiégé de Shaughnessy. L'année dernière, a ville a délivré plus de 1000 permis de démolir, dont la majorité pour des maisons unifamiliales. Plusieurs sont démolies et remplacées par de grandes maisons « monstrueuses », de 5000 à 8000 pieds carrés, restant souvent inoccupées pendant des années.

En raison de règlements de zonage défavorables qui autorisent de plus grandes hauteurs et de plus grandes superficies, les maisons anciennes deviennent des appâts. Le prix des terrains est élevé, et les promoteurs immobiliers s'empressent de servir le marché de l'investissement. En conséquence, un nombre inédit de maisons de caractère du secteur ouest ont disparu, avec leurs jardins, quel qu'ait été leur état.

La situation actuelle

Un mouvement populaire s'est élevé à Vancouver pour protester contre la perte de ces jolies maisons de caractère d'avant 1940, qui définies les quartiers les plus anciens de la ville. De nombreux groupes de défense du patrimoine ont assumé l'initiative. Le Character House Network de Vancouver a lancé une pétition en ligne demandant à la ville de modifier son règlement de zonage et son code du bâtiment, recueillant près de 4000 signatures. La page Facebook du groupe Vanishing Vancouver (plus de 4000 abonnés) affiche presque chaque jour une photo et un bref historique d'une maison de caractère démolie dans la ville, démontrant l'urgence de la situation.

Un nouveau rapport municipal sur le logement dans le quartier historique de Shaughnessy recommande que de nouveaux règlements soient adoptés pour freiner la démolition de maisons de caractère.

En juillet, la ville a annoncé la mise sur pied de la Vancouver Affordable Housing Agency, qui sera chargée de coordonner des recherches pour examiner la spéculation des investisseurs et le nombre de maisons vacantes sur le marché

Entre-temps, les maisons de caractère de Vancouver continuent de disparaître à un rythme alarmant.

Cinéma Paramount – 10233, avenue Jasper, Edmonton (Alberta) – LA FIN EST PROCHE POUR LE DERNIER CINÉMA HISTORIQUE DU CENTRE-VILLE D'EDMONTON

Place au développement : Un bijou d'architecture moderne du milieu du siècle est en voie d'une autre tour d'habitation.

Pourquoi c'est important

Ouvert en 1952, le cinéma Paramount du centre-ville d'Edmonton, avec sa salle de 1750 places, était jadis le plus grand cinéma des Prairies et le plus beau de la ville. Il est l'œuvre du cabinet d'architectes local Stanley



Photo : Nelson Webb

and Stanley et un excellent exemple du style international utilisant de luxueux matériaux comme la pierre Tyndall, le travertin italien et le marbre noir.

Occupant une place de choix sur la principale rue commerciale historique d'Edmonton, le Paramount témoigne de la transformation de la ville après la découverte de pétrole à Leduc, non loin, en 1947. À titre de vaisseau amiral de la chaîne Famous Players, le Paramount projetait des films en première distribution. Mais dans les années 1950, il a aussi servi aux émissions de radio « Back to the Bible Hour » du premier ministre Ernest Manning, chaque dimanche matin.

En 1985, pour mieux faire concurrence aux multiplex et au cinéma maison, la salle a été somptueusement réaménagée et réduite à 800 places.

Le cinéma Paramount est inscrit à l'inventaire des ressources historiques d'Edmonton, qui recense les structures revêtant un éventuel intérêt sur le plan du patrimoine.

La menace

En 2003, Famous Players a fermé le Paramount et, deux ans plus tard, l'a vendu au promoteur immobilier de Calgary ProCura. De juin 2006 à mai 2014, le cinéma a été loué par l'église City Centre, qui y tenait des célébrations du culte le dimanche et d'autres activités la semaine. En 2007, ProCura a proposé de construire sur le site une tour de 40 étages combinant commerces, bureaux et condominiums. Le projet a ensuite été suspendu en raison de la hausse des coûts de construction et de la faiblesse des marchés des condominiums et de l'immobilier de bureau. En mai 2014, ProCura a annoncé son intention d'ériger un immeuble d'appartements de 28 à 30 étages. La démolition du Paramount et d'un immeuble commercial adjacent de faible hauteur fait partie du plan.

La situation actuelle

La ville d'Edmonton n'a pas encore reçu de demande de permis de démolir ou de permis de construire pour le site du Paramount. La démolition annoncée du cinéma a toutefois relancé l'intérêt des médias et des médias sociaux pour l'immeuble, ainsi que les revendications de défenseurs locaux du patrimoine qui veulent le sauver.

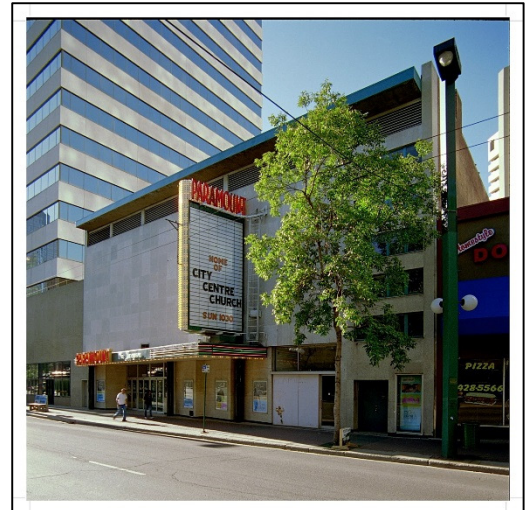


Photo : James Dow

Immeuble Petrie – 15, rue Wyndham Nord, Guelph (Ontario) – ENCORE UNE DÉMOLITION PAR MANQUE DE SOINS

Faute d'investissement, un immeuble jadis saisissant et unique du centre-ville souffre de négligence

Pourquoi c'est important

Véritable monument local, l'immeuble Petrie de la rue Wyndham Nord, au centre-ville de Guelph (Ontario), est unique en son genre. Il a été construit en 1882 pour Alexander Bain Petrie, pharmacien et un des hommes d'affaires les plus prospères et les plus influents de la ville. Œuvre de l'architecte de Guelph John Day, il possède une façade de quatre étages recouverte de métal galvanisé élégamment estampé – et qui se distingue par son fronton en forme de mortier et pilon. Il est un des trois bâtiments d'avant 1890 connus au pays qui ont une façade intégralement recouverte de tôle.

La ville de Guelph a désigné l'immeuble en vertu de la partie IV de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* en 1990, et il est situé dans la zone de la ville visée par un plan d'améliorations communautaires. Il est ainsi admissible à diverses subventions.

La menace

Le rez-de-chaussée est occupé par le restaurant Apollo Eleven depuis 1976, mais les étages supérieurs sont



Photo : Randy Hobson
www.terravistastudios.ca

vacants depuis des décennies. Privé de chauffage, les fenêtres barricadées et la façade métallique en voie de rouiller, la structure jadis saisissante est devenue une victime de démolition par manque de soins.

La situation actuelle

Le lancement d'une page Facebook consacrée au sauvetage de l'immeuble Petrie, en 2011, a aidé à susciter l'appui du public en vue d'endiguer le déclin. Des expositions à la bibliothèque principale y ont aussi contribué, de même que l'intervention de l'organisme Architectural Conservancy of Ontario. Un cinéaste local a réalisé deux courts métrages, *Demolition by Neglect* et *Petrie – Three lenses on the Petrie Building*, pour aider à sensibiliser le public.

Comme il est situé dans la zone de la ville visée par un plan d'améliorations communautaires, l'immeuble pourrait bénéficier de subventions pour l'amélioration de sa façade et pour des études de faisabilité, ainsi que d'une subvention fondée sur l'augmentation de la valeur imposable – autant de mesures destinées à stimuler l'investissement dans le centre-ville et ses immeubles historiques.



Photo : Randy Hobson
www.terravistastudios.ca

Anciens ateliers de réparation de locomotives GTR (le « site Cooper ») – 350, rue Downie, Stratford (Ontario) –

Une structure industrielle massive peut être remblayée malgré des suggestions créatives visant à réutiliser le site à de nouvelles fins.

Pourquoi c'est important

Construit en 1909 à Stratford (Ontario), l'ancien atelier de réparation de locomotives des chemins de fer GTR (qui deviendront le Canadien National) est une structure massive d'acier et de béton qui est unique en son genre au Canada. L'imposant immeuble de deux étages, voisin du centre-ville, recouvre près de cinq des 11,4 acres restant aux chemins de fer qui ont été acquis en 2009. Ce site industriel exceptionnel est un important atout culturel du patrimoine, et il offre un éventail de possibilités d'aménagement. Le remblayage de ce bâtiment de presque 16 800 mètres carrés (182 000 pieds carrés) serait une honte d'un point de vue environnemental.

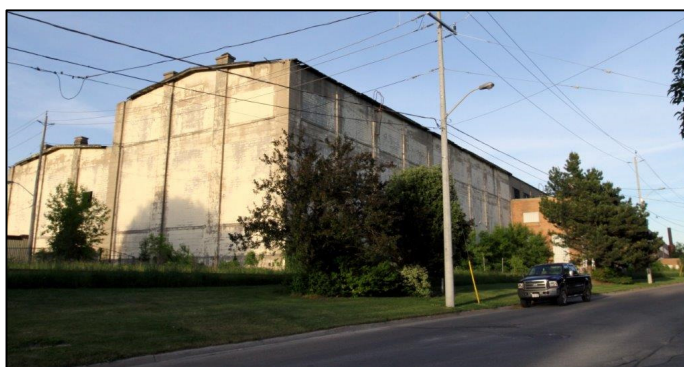


Photo : Dean Robinson

Selon une étude réalisée en 2012 par le cabinet d'architectes Goldsmith Borgal & Company Ltd. à la demande de la ville, le site répond aux critères de valeur sur le plan du patrimoine culturel et mérite d'être préservé. Le Comité du site du patrimoine Grand Trunk Railway, un sous-comité de la Stratford Perth Heritage Foundation, a recommandé la désignation patrimoniale en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*.

En février 2014, divers exposés ont été présentés au Comité des finances et des relations de travail, y compris des propositions en vue de conserver du moins une partie du bâtiment à des fins qui produiraient des recettes. Parmi les options de réutilisation figurent un musée de locomotives à vapeur, un parc de stationnement ou un stationnement étagé, un terminal d'autobus, un agrandissement de la bibliothèque ou du YMCA, un centre sportif ou un agrandissement du campus universitaire (un campus satellite de l'Université de Waterloo a été construit sur une partie des terrains des chemins de fer).

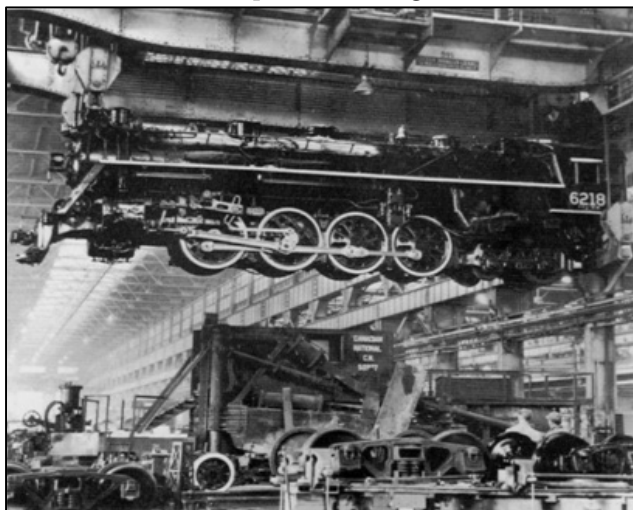


Photo : Stratford Perth Heritage Foundation

La menace

Le bâtiment subsistant est solide mais a piètre allure : les vitres des fenêtres ont disparu et le revêtement métallique ajouté tardivement est détérioré.

En octobre 2013, un rapport commandé par la ville pour évaluer les options quant à l'avenir du site a livré ses conclusions : le conseil municipal devrait considérer de démolition et de commémoration plutôt que de réutilisation adaptée ou de conservation partielle.

La situation actuelle

En mai 2014, le Comité des finances et des relations de travail a affirmé que le personnel municipal examinerait diverses propositions publiques prévoyant ou non la conservation du bâtiment.

Le conseil municipal a reporté sa décision sur la démolition en attendant le parachèvement d'un plan directeur pour les installations de la ville.

Monts Nor'wester et réserve du bassin du Loch Lomond – Canton de Blake, Neebing (Ontario) – DES ÉOLIENNES L'EMPORTENT SUR LA CULTURE ET LA NATURE

Ce paysage culturel et naturel immaculé est le site d'un projet de parc d'éoliennes industriel – ce qui pourrait en faire la prochaine victime de la quête d'énergie renouvelable à tout prix du gouvernement provincial.

Pourquoi c'est important

Les monts Nor'wester anciens s'élèvent abruptement au-dessus du lac Supérieur et s'étendent vers le sud depuis la ville de Thunder Bay vers la frontière entre l'Ontario et le Minnesota. Ils définissent largement l'environnement et le panorama de la ville et sont particulièrement importants pour la communauté Anishinabe de la Première Nation de Fort William (PNFW). Le mont McKay (« montagne du tonnerre » ou *Animikii-wajiw*, pour les Ojibway) a été un lieu de rencontre emblématique des Ojibway Anishinabeg pendant de nombreuses générations. Ils étaient là bien avant l'arrivée

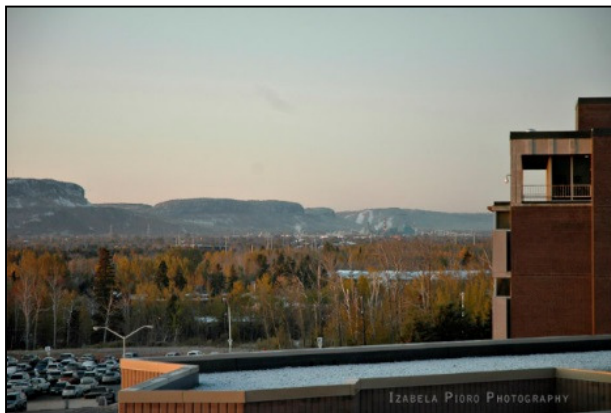


Photo : SaveTheNorWesters.com

des Européens qui ont établi des postes de traite à proximité, d'abord en 1684 à l'époque de la Nouvelle-France, puis en 1803 avec la construction du fort William par la Compagnie du Nord-Ouest. La chaîne de montagnes offre un habitat qui est essentiel aux originaux, aux cougars de l'Est et à diverses autres espèces de la faune et de la flore qui sont uniques à cet écosystème d'importance provinciale et la réserve du bassin du Loch Lomond est une importante source d'eau fraîche de la région.

La chaîne de montagnes reste importante pour des raisons culturelles, écologiques et esthétiques, et elle joue un rôle vital dans l'économie des loisirs et du tourisme de la région.

La menace

L'entreprise Horizon Wind Inc. propose de créer un parc d'éoliennes industriel appelé Big Thunder Wind Farm sur des terrains dans la chaîne de montagnes Nor'wester appartenant à la Ville de Thunder Bay (entre ou sur le bassin du Loch Lomond, le territoire traditionnel de Premières Nations et une zone d'intérêt naturel et scientifique désignée par la Province). Le projet consisterait à ériger 16 éoliennes de 139 mètres de hauteur et d'une capacité de 32 mégawatts sur les monts Nor'wester au sud du mont McKay.

La PNFW entend utiliser le Loch Lomond comme ressource en eau pour les générations futures. La Première Nation croit que le projet d'éoliennes aura un effet néfaste sur le bassin, sur les valeurs culturelles et patrimoniales de longue date de son peuple et sur un habitat essentiel.



Photo : SaveTheNorWesters.com

La situation actuelle

Le groupe Nor'wester Mountain Escarpment Protection Committee (NMEPC) a été mis sur pied en 2009 pour « protéger l'escarpement des monts Nor'wester contre un aménagement qui pourrait nuire à l'environnement naturel et à la santé des résidents ».

Même si le projet a été conçu initialement en 2005, les membres de la PNFW et les signataires de l'entente Robinson-Supérieur ont protesté que l'entreprise et la Couronne avaient à toutes fins utiles fait fi de l'« obligation de consulter ».

Malgré l'opposition de la PNFW, le processus d'autorisation de projet d'énergie renouvelable (APER) a été lancé (en vertu de la *Loi sur la protection de l'environnement*). La période de commentaires prenait fin en juin 2013.

En mai 2014, Horizon Wind Inc. a présenté une demande d'examen judiciaire à la Cour supérieure de justice de l'Ontario, dans le but de contraindre le ministère de l'Environnement à délivrer l'APER. La Cour a refusé d'intervenir dans le dossier.

En juin 2014, la PNFW a demandé une injonction à l'encontre du ministère de l'Environnement et d'autres ministères de la province, pour empêcher la province de permettre des activités sur les terres de la PNFW visées par un traité, ou d'accorder une APER pour le projet d'éoliennes Big Thunder avant qu'un engagement soit pris de protéger leurs droits en vertu des traités. Entre-temps, il est rapporté que le conseiller juridique de l'Ontario continue de s'opposer à tout délai dans le processus d'approbation et à la communication de renseignements demandés sur le projet, au motif que cette communication entraverait le processus décisionnel pour l'approbation définitive du projet.

Domaine des Pères de Sainte-Croix, Notre Dame-du-Bel-Air – Lac-Simon, MRC de Papineau (Québec) – PAYSAGE CULTUREL EN PÉRIL

Le propriétaire contourne le règlement sur le patrimoine en mettant des terrains en vente sous réserve d'un lotissement.

Pourquoi c'est important

Cette propriété de 48 acres est un paysage culturel d'exception. La congrégation de Sainte-Croix du Canada l'a aménagée en 1933 comme lieu de retraite spirituelle et centre d'éducation. On y trouve une chapelle rustique, une galerie de style moderne Streamline en forme de proue rappelant les bateaux à vapeur qui naviguaient jadis sur les cours d'eau locaux, un chemin de croix extérieur le long d'un sentier boisé ainsi qu'un cimetière privé non balisé datant de la fin du 19e siècle. Le tout est entouré d'une forêt



Photo : HCNT

mature et de terres humides à l'état naturel. Des générations de résidents et de propriétaires de chalets des environs y ont assisté à des offices religieux réguliers et y ont célébré des mariages et des baptêmes. Ils sont ainsi nombreux à y être attachés depuis longtemps.

En janvier 2013, la municipalité a désigné le domaine comme site du patrimoine protégé en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*, pour ses valeurs architecturales, historiques, naturelles et éventuellement archéologiques.

La menace

En mars 2014, le domaine a été vendu à une société à numéro québécoise, pour 2,5 millions de dollars. Deux mois plus tard, trois terrains de 7500 mètres carrés ont été mis en vente à 345 000 \$ pièce, sous réserve de lotissement, même si aucune autorisation n'a été donnée pour le lotissement et l'aménagement du domaine.

Le lotissement proposé respecte les dimensions des terrains prévues par le plan directeur de la municipalité, mais il va à l'encontre du règlement municipal protégeant le domaine. Ce règlement indique clairement que nul ne peut diviser, lotir ou morceler le terrain du bien patrimonial désigné, ni démolir tout ou partie d'un bâtiment qui s'y trouve, ni y ériger une construction, sans l'approbation du conseil municipal.



Photo : HCNT

La situation actuelle

En juin 2014, la Fédération Histoire Québec (FHQ) a écrit au maire de Lac-Simon pour demander que le conseil municipale respecte le règlement protégeant le domaine, conformément à la *Loi sur le patrimoine culturel*, et rappelle au propriétaire que le lotissement du domaine est interdit à moins que le conseil ne l'autorise. Selon le maire Jacques Maillé, le conseil n'a pas à intervenir dans le dossier avant qu'une offre d'achat ne soit présentée.

La FHQ a ensuite écrit au bureau régional de l'Outaouais du ministère de la Culture et des Communications, demandant que la province protège l'intégrité future de ce site du patrimoine immaculé.

Le propriétaire serait sur le point de présenter une proposition détaillée précisant ses intentions pour le site.

Église St. Alphonsus – route de New Victoria, Victoria Mines (Nouvelle-Écosse) – COMMUNAUTÉ ÉVITE LA DÉMOLITION DE L'ÉGLISE PAR LE DIOCÈSE

L'église St. Alphonsus n'a d'espoir de survivre que sous réserve du succès d'efforts communautaire de financement et de la disposition du Diocèse à apporter son appui.

Pourquoi c'est important

L'église catholique St. Alphonsus, reconnue comme une des plus belles du Cap-Breton, est située au sommet d'une colline dominant l'entrée du port de Sydney. Depuis sa construction en 1916, ses deux clochers constituent un point de repère aussi bien sur terre que depuis la mer. L'Administration de pilotage de l'Atlantique a payé pour la construction d'un des clochers. Depuis lors, les pilotes du port se servent de l'église comme balise de navigation pour arriver à bon port.

L'« église de pierre », comme on l'appelle, a été érigée pour remplacer une précédente, détruite par un incendie. Elle continue de veiller sur le cimetière où reposent des membres de la paroisse, fondée en 1853.



Photo : Donna Marie MacLean

La menace

Le Diocèse d'Antigonish a fermé l'église en 2007 en apprenant que des réparations à la structure coûteraient plus de 600 000 \$. Après plus de sept années d'abandon, le dépérissement est évident : une fenêtre brisée dans un clocher laisse entrer l'eau et les pigeons, et des morceaux de la façade tombent dans l'herbe.

En février dernier, le Diocèse a lancé un appel d'offres pour la démolition de St. Alphonsus et des églises St. Joseph de New Victoria et St. Agnes à New Waterford.

La situation actuelle

En mars, le Diocèse a accepté de reporter la démolition de St. Alphonsus le temps d'étudier une proposition de dernière minute présentée par la Stone Church Restoration Society. Ce groupe communautaire voudrait que le bâtiment soit restauré et transformé en centre au service de la communauté et des touristes. Il vise à acheter l'église, qui a été évaluée à 43 000 \$, et à entamer des travaux pour stabiliser le bâtiment. On estime qu'il faudra réunir 300 000 \$.

En mai, l'évêque Brian Dunn a confirmé qu'un décret a été pris pour séculariser les trois églises en jeu. Un autre groupe, la Save St. Alphonsus Church in Victoria Mines Coalition, voudrait toutefois que l'église reprenne du service comme siège d'une paroisse. Il a envoyé une lettre d'appel en ce sens.

Entre-temps, la Stone Church Restoration Society a organisé des rencontres publiques, et des campagnes dans les médias sociaux et campagnes de financement sont en cours. Le Diocèse a accepté de retarder sa décision sur le sort de St. Alphonsus jusqu'à la fin d'octobre afin de donner à l'organisme plus de temps

pour élaborer un plan d'affaires. La municipalité régionale du Cap-Breton a récemment convenu d'accepter les dons de 500 \$ ou plus au nom de l'organisme, en attendant qu'il soit enregistré comme organisme de bienfaisance. Jusqu'à présent, plus de 6000 \$ ont été récoltés.

Vu les coûts estimés de 300 000 \$ pour l'achat ainsi que la stabilisation et la restauration, il y aura fort à faire pour réunir des fonds nécessaires.

Aéroport international de Gander, salle d'embarquement – 1000, boul. James, Gander (T.-N.L.) – UN BIJOU DU MILIEU DU SIÈCLE VA S'ENVOLER POUR CAUSE DE RATIONALISATION

La pièce maîtresse moderne la plus importante au Canada est sur le point d'être détruit pour cause de frais d'exploitation élevés et de trafic passagers insuffisant.

Pourquoi c'est important

L'aéroport de Gander a été inauguré en 1938. Dans les années 1950, il était un des aéroports internationaux les plus achalandés au monde. En juin 1959, le gouvernement canadien a dévoilé le nouvel aéroport international de Gander. Il faisait partie d'un programme national de construction d'aéroports destiné à démontrer au monde entier, par une architecture saisissante, que le Canada était un pays moderne et cosmopolite. La salle d'embarquement des vols internationaux était la pièce maîtresse de l'aéroport. Les spécialistes la considèrent comme le plus important local moderne au Canada, avec sa peinture murale de 22



Photo : Des Ryan

metres réalisée sur place par Kenneth Lochhead, son plancher en terrazzo à motifs géométriques et son mobilier d'avant-garde de concepteurs canadiens et internationaux de renom comme Robin Bush, Jacques Guillon et Arne Jacobsen. Sauf l'ajout d'un nouveau corridor de verre et d'aluminium pour des motifs de sécurité, l'intérieur de la salle d'embarquement des vols internationaux est toujours dans son état d'origine.

La menace

En avril, l'administration de l'aéroport (Gander International Airport Authority – GIAA) a annoncé son intention de démolir l'immeuble existant et de le remplacer par un bâtiment plus petit et plus efficace sur le plan énergétique, adapté au volume de passagers actuel (100 000 par année). Le terminal actuel fait quelque 9 850 mètres carrés, 6 500 de plus que n'en a besoin la GIAA. La construction d'un nouveau terminal devrait commencer d'ici deux ans. La décision a été fondée sur un rapport commandé en 2013 et examinant trois options : (1) rénover le terminal existant, utiliser la salle d'embarquement des vols internationaux pour les arrivées et les départs et supprimer les additions des années 1970 et 1980; (2) construire un nouveau terminal et conserver le terminal existant en vue d'une nouvelle vocation; (3) construire un nouveau terminal et démolir le terminal existant.

La situation actuelle

Au printemps, l'annonce de la démolition a suscité un vaste mouvement de défense de l'aéroport de Gander et attiré l'attention des médias nationaux. Des organismes du patrimoine comme l'Association of Heritage Industries et le Newfoundland Historic Trust facilitent les discussions entre les principaux intervenants. La population agit aussi : trois sites Facebook ont été lancés à l'appui de l'aéroport, et une pétition réclamant sa préservation a déjà presque 2000 signatures. Les médias ont récemment rapporté que la GIAA prévoit préserver certains des objets d'art et une partie du mobilier, mais que le terminal lui-même serait entièrement démoli.



Photo : Des Ryan

Phares de propriété fédérale

Les phares de propriété fédérale se détériorent en dépit des mesures législatives sur le patrimoine : île Sambro (N.-É.); Gannet Rock (N.-B.); île Nottawasaga (Ont.); île Main Duck (Ont.); et bien d'autres encore partout au pays.

Pourquoi c'est important

Les phares font partie intégrante de l'identité, de la culture et de l'histoire du Canada. Ils sont autant de monuments en hommage à son fier patrimoine maritime et ils sont importants pour la viabilité économique et sociale de leurs localités. En reconnaissance de leur valeur, des élus, HCFN, la Nova Scotia Lighthouse Preservation Society et d'autres intervenants ont tout fait pour leur assurer une protection légale, sous la

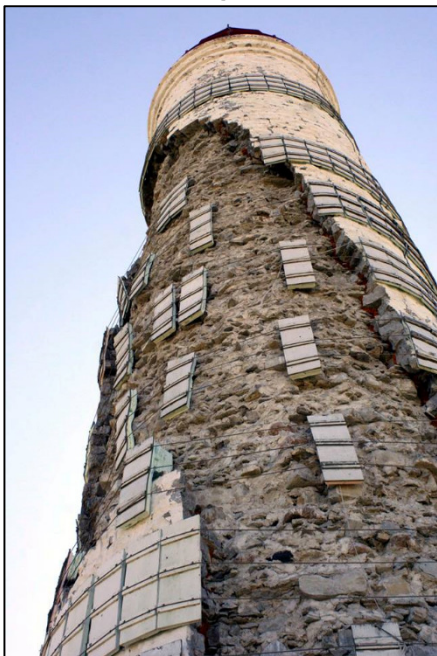


Photo : Nottawasaga Lighthouse Preservation Society

forme de la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux*. Pourtant, de nombreux phares patrimoniaux du Canada sont encore menacés.

La menace

Les phares qui sont déclarés « excédentaires compte tenu des exigences opérationnelles » ne peuvent pas être protégés en vertu de la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux* à moins qu'une personne ou un organisme ne s'engage par écrit à en assumer la responsabilité financière. La plupart des phares sont la propriété du ministère des Pêches et des Océans (MPO). Peu après l'adoption de la Loi, le MPO a semé la consternation chez les défenseurs des phares en déclarant pratiquement tous ses phares excédentaires. Il transférait ainsi la responsabilité des phares presque entièrement aux communautés locales. Celles-ci ont proposé la désignation de 347 phares, mais seulement un petit nombre d'entre elles ont proposé d'en acquérir et de les entretenir – sans doute parce qu'il est difficile de trouver du financement, mais aussi parce que de nombreux phares sont des structures complexes et isolées dont l'entretien exige des investissements réguliers et de l'équipement spécial –, par exemple : île Nottawasaga (Ont.), un des six phares

impériaux construits dans les années 1850; Gannet Rock (N.-B.); et île Sambro (N.-É.), le plus ancien phare en état de marche dans les Amériques – tous proposés pour le Palmarès des sites menacés de cette année; ainsi que Cap-des-Rosiers (Qué.), proposé en 2013, et pointe Sud-Ouest (Qué.), en 2006. Le sort de ces phares, qui sont indiscutablement emblématiques et historiques, reste incertain. Dans certains cas, comme pour le phare de Terence Bay ou le phare et le bâtiment de l'avertisseur de brume de l'île Main Duck, la communauté est intéressée et disposée à assumer la propriété bien qu'elle aura de la peine à financer l'entretien par ses propres moyens.

La situation actuelle

En mars 2011, dans son *Rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur la Protection des phares patrimoniaux*, le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans a recommandé que le gouvernement du Canada fournisse des fonds de démarrage en vue d'une vaste campagne de financement pour la restauration et la préservation des phares historiques du Canada. HCFN a lancé en janvier 2012 une pétition nationale à l'appui de cette recommandation, recueillant des milliers de signatures de partout au pays. En avril 2012, HCFN a créé un fonds de dotation permettant de verser des subventions pour la réparation et la conservation de phares sur le littoral de la baie de Fundy en Nouvelle-Écosse.

Aujourd'hui, HCFN coopère avec la Nova Scotia Lighthouse Preservation Society afin de trouver une solution à la crise du financement des phares ailleurs dans la province et, dans une perspective plus vaste, d'inspirer le gouvernement à investir dans les efforts consentis par des communautés, partout au Canada, pour sauver les phares excédentaires.



Photo : Nova Scotia Lighthouse Preservation Society